



Désignation du président de séance, appel des membres du bureau et calcul du quorum :

Présents :

AMIC Cyril – AZAÏS Frédéric – BUCHET REDON Isabelle – CONDETTE Justine – FLOURY Yvan – GUILLAUMET Corinne — LACROIX Sylvie – MACHARD Sandra – MARTINEZ Céline – PAPAIN Marie France – PARTOUCHE-COLOMAR David – PAUMIER Magalie – TAIX Géraldine – TARI Monique

⇒ **Le quorum est atteint avec 13 présents (absente excusée de HARLOQUE Christian- Corinne GUILLAUMET)**

Président de séance : Yvan FOURY

Secrétaire de séance : Cyril AMIC

Validation du CR du 22 janvier 2021 : vote pour à l'unanimité

Le compte rendu n'a pas été envoyé, il est donc projeté pour validation. Il est placé dans la Dropbox.

Point développement :

- Nous avons rejoint le challenge fédéral suite au dernier bureau
- Un mail a été fait à l'ensemble des sections
- Pour le moment pas beaucoup de retour, une relance est prévue
- Le challenge a débuté le 20 décembre 2020, il est ouvert jusqu'au congrès le but étant de continuer afin de booster les adhésions.
- 2021 et 2022 vont être des années importantes en termes de renouvellement des CSE
- Isabelle va participer à la Formation sur le développement
- Référent challenge pour le syndicat sera Isabelle

Echanges :

- Yvan : Est-ce que le salarié sera toujours dans l'obligation de communiquer son salaire ?
- Isabelle : Non, pas pour la 1ere année. L'adhésion est proposée à 10€/mois

- Céline : est-ce qu'un état des lieux des sections peut être communiqué pour connaître l'état actuel ?
- Géraldine : Carine avait l'habitude d'envoyer un mail à chaque mouvement et le tableau récapitulatif était envoyé en janvier, c'est effectivement une habitude à conserver
-
- Magali : demande à avoir le tableau mis à jour des DS et RSS. Isabelle lui enverra.

- Isabelle : Il n'y a plus de paiement par carte bleue sur le site lors de l'adhésion en ligne. Seul le paiement par prélèvement est accepté.
- Toute nouvelle adhésion à compter du 8 mars sera de 10€
- David propose la nouvelle version du bulletin d'adhésion
- Isabelle se propose de le fournir avec le courrier aux DS
- Géraldine demande au BS de se positionner sur le montant de la cotisation unique à 10€ pour 2021 pour booster les adhésions sur 2021.

Vote sur le tarif découvert au tarif unique de 10 € : Validation à l'unanimité

Elections professionnelles :

- AG2R 7 avril au 15 avril pour le 1^{er} tour
- CAF 84 en mars 2022
- Emoa en mai 2022
- Cnam 13 en sept 2022
- Cnam 04 à vérifier
- Le reste sera sur 2023

Points sur les adhésions et radiations

- Point sur les adhésions à ce jour 384 adhérents
 - 4 nouvelles adhésions depuis début 2021
 - 9 radiations depuis début 2021
- Géraldine : Nous sommes au niveau des cotisations de 2015, et propose de rajouter au challenge développement fédéral, le défi un adhérent = 1 adhésion ce qui permettrait de doubler notre nombre d'adhérent.

Echanges :

Sylvie et Céline :

- Beaucoup de mouvements donc il est difficile de mobiliser et concrétiser de nouvelles adhésions.
 - Peut-être qu'il faudrait se rapprocher de la section Mgen du Var (mutualité)
- Magali :
- Des personnes doivent être radiées
2 retraites
des prélèvements rejetés

✚ **Congrès fédéral de Bordeaux :** amendements aux textes de résolution générale et statuts
Présentation de l'organigramme de la Commission Exécutive

- ✚ Le syndicat PS Provence n'a pas déposé d'amendement
- ✚ Invitation à lire ces documents car cela va rythmer les travaux dans les années à venir
- ✚ Les 10 et 11 mars le bureau fédéral va statuer sur le format du congrès.
- ✚ Nous avons droits à 6 délégués
- ✚ Si cela se fait en distanciel la priorité sera donnée aux membres du bureau et dans les règles de parités. Et si, il reste des places nous ouvrirons plus largement
- ✚ Les précisions devraient arriver la semaine prochaine ;
- ✚ Le congrès Confédéral aura lieu en Juin 2022 à Lyon avec des sujets brûlants comme la réforme des retraites...

Echanges :

Yvan : qu'elle est l'organisation pour le congrès fédéral ?

Géraldine : Inscription la semaine prochaine de la délégation,
Inscrit à ce jour Géraldine Frédéric David et Isabelle + 2 membres du bureau syndical
Préparation des votes sur les textes en bureau syndical
Les délais de prévenance pourront être largement respectés et nous constituerons des groupes de travail pour se positionner.

Point action revendicative

Le plan de travail / CHAPITRE 2

Renouvellement générationnel

Le syndicat s'engage à favoriser la place des « jeune militant » au sein des réunions de branche professionnelle afin qu'il puisse agir sur l'émergence de pratiques syndicales innovantes. Ces nouvelles pratiques syndicales devront permettre de rendre attractif notre syndicalisme en direction des salariés les plus jeunes.

Le syndicat désignera un référent « jeune » issu du bureau syndical en charge de la centralisation des pratiques syndicales innovantes qui émergent des réunions de branche.

Les sections syndicales doivent repérer parmi leurs jeunes adhérents les militants de demain. Pour cela, un espace de participation doit être créé dans chaque section syndicale.

Les sections syndicales doivent permettre l'implication des jeunes adhérents et militants en facilitant l'accès aux réunions et groupe de travail du syndicat. Cela passe par une gestion volontariste du droit syndical local.

Pratiques syndicales innovantes

Le syndicat soutiendra la mise en place de projets innovants, sur les axes du développement et de la communication.

Le syndicat proposera de décliner à l'ensemble des sections syndicales, les projets de pratiques innovantes.

Le syndicat accompagnera la mise en place, dans chaque section syndicale, d'un temps de parole et d'échanges avec les salariés. Ce moment se voudra pérenne, répétitif et convivial. Il pourra prendre la forme de « stands », de « matinée café », d'après-midi « détente » ou en fin de journée sous la forme « d'afterwork ».

Syndicalisation des salariés

Le syndicat mettra en œuvre des outils qui permettront d'aller à la rencontre des salariés, faire connaître la CFDT, les inciter à nous rejoindre et à participer à la vie de l'organisation.

Le syndicat s'engage à mettre à jour régulièrement la cartographie d'implantation du syndicat. Elle sera basée sur des indicateurs : d'implantation, d'âge, de répartition Femmes/Hommes, de catégories professionnelles, de représentativité. Le syndicat facilitera les projets de syndicalisation des sections syndicales. L'action de développement doit se construire par une méthodologie de projet, avec ciblage spécifique. Un accompagnement du syndicat sur la construction de projet sera effectué et des fonds budgétaires seront alloués.

Le syndicat veillera à ce que le développement soit au cœur de l'action syndicale renouvelée. Un suivi du plan de développement de chaque section syndicale sera mis en œuvre.

Le syndicat agira avec les sections syndicales afin qu'il soit désigné un référent développement. Ces référents pourront agir en réseau collaboratif. Agir ensemble permettra de mutualiser les moyens pour plus d'efficacité, pour construire des projets communs, pour gérer efficacement nos ressources dans le but de s'implanter et d'occuper le terrain.

Les SSE désigneront parmi les militants, un référent développement qui sera en lien avec le syndicat.

Les sections syndicales, après chaque élection professionnelle, devront établir un plan de travail incluant obligatoirement un plan de syndicalisation des salariés. Le syndicat accompagnera cette démarche par un appui technique sur la réalisation de ce document. Les sections syndicales s'engagent à mettre en œuvre un syndicalisme de proximité. Pour cela, les militants rencontreront régulièrement les salariés et distribueront les outils conçus pour faciliter cette démarche.

David : Organisation de café débat

Sollicitation des DS pour débattre de ces pratiques innovantes

Géraldine :

Les Ds semblent être plus focus sur leur entreprise que sur le syndicat. Cette pratique innovante leur permettrait de garder le lien entre adhérents, salariés et syndicat.

David : exemple sur ag2r, le droit syndical permet de réunir sur le temps de travail (3h/an).

Sur 5000 salariés, 1400 salariés ont été réunis en distanciel.

L'idée est de réfléchir sur ce que le syndicat pourrait mettre en place en communication numérique

Echanges :

Yvan : caf 13 la direction refuse à la section d'utiliser l'outil informatique pour réunir une AG

Géraldine : propose de mettre à disposition un lien zoom gratuit qui peut être utilisé sur des ordinateurs personnels ou des smartphones.

Géraldine précise que si la situation sanitaire ne permet pas de maintenir le droit à l'information syndicale classique en ce qui concerne les prises de paroles en direction des salariés, l'employeur ne peut pas s'opposer à la tenue des AG en visio sur les plages mobiles.

Point trésorerie :

Projection des comptes du Syndicat à ce jour :

Compte courant : 10 620.26€

Compte épargne : 24 907.60€

Présentation du devis de création d'un site web à hauteur de 3200 € TTC

Il a été demandé au développeur de se calquer sur le site PS AURA

Souhait d'avoir un site vivant avec des échanges.

Compatible avec les smartphones

Validation du devis à l'unanimité

Demande d'un adhérent pour des goodies,

Si les sections syndicales souhaitent des goodies, il faut faire remonter les demandes à Frédéric.

Ces dépenses se font sur le budget développement

Il existe un catalogue avec les objets CFDT mais il est également possible d'innover (retour avant vendredi 12 mars 2021 à 12h,

La validation de la dépense de goodies sera faite par googleform ultérieurement

- Présentation procédure normée pour demande de fonds sur le budget développement à destination des sections syndicales (Echanges/Débat) budget alloué 5000€ pour 2021
Document déposé dans la Dropbox.

Remboursement de l'action en 1^{ère} instance de l'affaire AZAIS contre CAF 13 à hauteur de 900€

1. Réunion des DS 1er Avril 2021 : Géraldine TAIX

Il est proposé de réunir les DS en distanciel le 1^{er} avril 2021

L'ODJ est défini comme suit :

Le matin :

- débat sur les RPS avec le cabinet Syndex

L'après- midi

- Débat sur la communication syndicale dans les entreprises

2. Questions diverses

Présentation du livret à destination des sections syndicales.

Il a vocation à rester dématérialisé, il est à disposition des DS.

Candidatures au Bureau Fédéral, la Fédération souhaite que le syndicat PS Provence dépose une candidature féminine. Géraldine veut bien accepter si le bureau valide sa candidature.

Validation de la candidature de Géraldine au Bureau Fédéral à l'unanimité.

Des **cartes d'adhérents** restent à expédier, la comex s'en occupera prochainement.

Céline :

Demande d'une adhérente MGEN pour avoir le soutien du syndicat sur le calcul de son solde de tout compte

Géraldine mettra l'adhérente en relation avec un défenseur syndical CFDT de Hyères afin de vérifier le décompte.

Mise à jour GASEL

Un mail va parvenir à l'ensemble des membres afin de compléter les informations sur les sections syndicales et les adhérents.

Syndicalisme hebdo devient entièrement numérique.

Congres de Lyon 2022, Il est possible de participer au débat en se rendant sur l'onglet « La Consult' ».

Présentation du site internet et des outils à disposition pour animer des débats en partage d'écran aux membres du bureau syndical.

Un test sera fait pour tester les débats à 12h et en fin d'après-midi avec la même thématique pour voir ce qui marche le mieux.

Des supports de communication seront mis à disposition.

Poste de référent cadre et de référent juridique aucune candidature à ce jour

Géraldine se propose de prendre le poste de référent juridique avec le soutien d'adhérents ayant des compétences juridiques.

Fin du bureau syndical

Dates à retenir :

Bureau Syndical : 17 mai, 5 juillet

Conseil Syndical : 7 juin

Commission Exécutive : 15 mars, 14 avril

Réunion secteur SECU :

Réunion secteur MUT :

Réunion secteur RCIP :

Réunion DS :

Congrès PSTE : 21-25 juin